

3 décembre 1993 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République, et Adolf Ogi, Président de la Confédération suisse, sur les relations franco-suisse, le refus de l'opinion publique suisse d'adhérer à l'Union européenne et l'état des négociations du GATT, Interlaken le 3 décembre 1993.

M. OGI.- Vous l'avez certainement constaté, monsieur le Président, on vous aime en Suisse. On vous aime dans l'Oberland Bernois, monsieur le Président et vous avez pu constater aussi que votre visite en Suisse a trouvé un très grand intérêt dans les médias de mon pays. La presse de langue française, de langue allemande, de langue italienne est éloquente. La Suisse vous aime et vous le lui rendez bien.

- Je vous remercie monsieur le Président d'être venu chez nous. Vous êtes venu, monsieur le Président en un moment particulier. Hier le Conseil fédéral a publié son rapport sur la politique étrangère de la Suisse. Nous avons eu l'occasion aujourd'hui d'en parler avec vous, monsieur le Président et vous nous avez dit combien vous appréciez la volonté du gouvernement suisse de ne pas rester en dehors de la construction européenne dont votre pays et vous, monsieur le Président êtes un des artisans les plus actifs et où notre pays avec ses quatre cultures, avec ses quatre langues, avec ses vingt-six cantons peut apporter une contribution de qualité. Nous avons eu l'occasion de vous expliquer nos problèmes avec mes collègues Delamuraz, Cotti et Dreifuss et nous avons senti, monsieur le Président votre disponibilité pour nous aider à les résoudre. Je vous remercie très sincèrement monsieur le Président et maintenant permettez-moi de vous dire en allemand quelques mots (...)

- Je peux vous assurer, monsieur le Président, que cette visite restera un moment inoubliable.\

LE PRESIDENT.- Que puis-je ajouter à ces paroles très amicales ? Ma présence en Suisse est devenue presque ordinaire puisque je crois avoir connu et rencontré tous les Présidents de ces dernières années et je les ai rencontrés chez vous.

- Je crois que c'est un devoir pour un chef de l'Etat en France, votre voisin. La France a été trop longtemps absente, je veux dire dans le cadre de l'échange politique au plus haut niveau. Que de fois nous avons rappelé au cours de ces rencontres qu'avant que je n'exécute ma première visite d'Etat il n'y en avait pas eu depuis 1910, c'est-à-dire depuis Armand Fallières. C'est dire l'état d'absence, comme si la Suisse pour la France était un voisin négligeable alors qu'en vérité sur le plan des affaires, de l'économie, du tourisme et des relations culturelles, l'activité était intense entre nos deux pays. C'était donc beaucoup plus une sorte d'erreur accomplie par des dirigeants politiques.

- Ayant constaté cela, et désireux de nouer avec la Suisse des relations constantes et confiantes, j'ai décidé de changer le cours des choses. Bien entendu à cause de cette situation beaucoup de petits contentieux s'étaient créés. Pas de grands mais beaucoup de petits. Tout était sujet de difficulté ou d'agacement de part et d'autre. Je crois pouvoir dire que depuis plusieurs années il n'en est plus question : tous les contentieux ont été réglés et s'il peut en être d'autres c'est dans

la nature des choses. S'il y a à traiter tel ou tel problème touchant nos deux pays dans le cadre de l'Europe, les moyens de communications, les voies ferrées, les routes, bien d'autres choses encore et nous allons aussi en venir à l'Union européenne, cela est généralement traité et réglé dans les heures qui suivent.\

Vous avez fait état tout à l'heure de la résolution du Conseil fédéral en matière de politique étrangère. Nous en avons parlé lors du déjeuner et j'ai pris connaissance d'une partie de ce document que j'emporte avec moi : j'ai été très frappé que le Conseil fédéral ait exprimé aussi clairement son désir de rapprochement, d'abord, et finalement d'entente pour que la Suisse fasse partie de l'Union européenne. C'est une vue stratégique, le terme étant employé par les documents c'est-à-dire qu'il s'agit d'intégrer cette démarche dans un ensemble de mesures qui dépendra finalement du peuple suisse. Mais c'est un acte très lucide et très courageux, à mon sens, du Conseil fédéral qui indique une voie à suivre et donc qui remplit ses obligations politiques.

- Pour ma part, j'ai déjà eu l'occasion de répondre à quelques-uns de vos collègues mesdames et messieurs, dans deux interviews. J'estime que chacun doit respecter la volonté de votre peuple et vous vous êtes exprimés, vous Suisses, devant ce problème, vous avez dit "non". La réflexion en est là, ce n'est pas aux autres Européens de vous dire "agissez ainsi plutôt qu'autrement". Vous avez fait la démonstration que vous étiez un peuple majeur dans de grandes circonstances donc, nous devons respecter votre choix ce qui ne nous interdit pas d'exprimer un souhait et de désirer qu'un jour la Suisse puisse, avec l'ensemble des pays qui sont dans cette région de l'Europe, appartenir à la même Union européenne.

- En revanche j'attends de l'Union européenne des Douze qu'elle montre la même disponibilité que le Conseil fédéral, c'est-à-dire qu'elle mette en exécution les conventions qui ont été décidées entre l'Union et la Suisse. Rien ne serait plus détestable de la part de l'Union européenne, que des mesures-sanctions, qu'une mauvaise humeur, que l'on traîne les pieds parce que l'on aurait voulu que le peuple suisse se prononçât autrement. C'est son affaire ! Ce n'est la nôtre qu'indirectement et je crois que nous encourageons les Suisses d'autant mieux à nous rejoindre que nous respecterons de notre côté les engagements qui sont les nôtres. J'ai bien l'intention de rappeler ces obligations-là dès la semaine prochaine au Conseil européen de Bruxelles.

- Pour le reste, je vous dirai que j'ai eu grand plaisir à retrouver deux anciens Présidents à table en même temps que l'actuel Président de la Confédération helvétique, de même que le représentant du canton de Genève avec lequel nous avons pu parler utilement. J'ai pu rencontrer M. Aubert à l'aéroport où nous avons atterri, bref j'ai fait un petit tour dans le passé, dans mon passé récent, un petit historique abrégé des relations entre la Suisse et la France. Je souhaite très vivement que moi-même et mon ou mes successeurs puissent renouveler aussi souvent qu'il est possible ce type de dialogue. Voilà, je vous remercie et je suis, comme le Président Ogi, à votre disposition pour répondre à vos questions.\

QUESTION.- Monsieur le Président Mitterrand, selon vous, l'actuelle neutralité suisse pourrait-elle constituer un obstacle à une adhésion éventuelle à l'Union européenne, à une adhésion au système de sécurité collectif européen que l'Union européenne veut mettre en place ?

- LE PRESIDENT.- A mes yeux, non. Aux yeux de l'Union européenne elle-même, c'est-à-dire des Douze je ne peux pas vous le dire. Ce qui est vrai c'est qu'il y a déjà l'Irlande qui est un pays neutre et qui fait partie des Douze £ que des demandes sont faites du côté de l'Autriche et du côté de la Suède et ce sont des pays neutres. Personnellement je pense que diplomatiquement tout problème a une solution, pas forcément unique, variable selon les désirs, les desseins, les situations de chaque pays, mais je ne pense pas qu'il soit nécessaire pour la Suisse de renoncer à ce qui forme son statut depuis si longtemps. Mais enfin ces décisions sont des décisions communautaires donc je ne peux pas m'avancer pour les onze autres.

- QUESTION.- Monsieur le Président, la Suisse va entamer bientôt une phase de négociations bilatérales avec l'Union européenne. On a déjà un ami déclaré de nos options c'est l'Allemagne fédérale, est-ce que la France est aussi partisane de nos négociations ?

- LE PRESIDENT - l'en suis tout à fait partisan. Je croyais l'avoir dit tout à l'heure. Puisqu'il n'y a

LE PRESIDENT.- Je suis tout à fait partisan. Je croyais l'avoir dit tout à l'heure. Mais qu'il n'y a pas pour l'instant d'existence multilatérale au sein de l'Union européenne, je ne peux qu'encourager le maximum des relations bilatérales constructives, c'est comme cela que l'on prendra l'habitude de travailler ensemble. Pour les conventions bilatérales déjà passées, au moins appliquons-les ou continuons les conversations. Ne faisons pas semblant de nous ignorer et s'il y en a, et il y en a, d'autres à souscrire, faisons-le. C'est en prenant l'habitude de vivre en commun que les Suisses et les autres se convaincront que c'est la bonne voie à suivre. Je crois que c'est d'ailleurs le sentiment exprimé par le document du Conseil fédéral.\

QUESTION.- Est-ce que vous attendez des négociations multilatérales du GATT un accord qui pourrait, selon le négociateur américain Mickey Kantor, intervenir lundi prochain sur le dossier agricole ?

- LE PRESIDENT.- Jusqu'ici, M. Kantor, quelles que soient ses qualités, n'a jamais été considéré comme le négociateur choisi par la France et par les pays européens. C'est le négociateur américain. Et je trouve même un peu suprenant que, finalement, ce dialogue qui devrait concerner 115 pays, se soit peu à peu concentré sur une discussion Etats-Unis-Union européenne.

- Bon, c'est comme cela. Je crois que cela s'explique par le conflit autour de l'agriculture et la France, alors, y est pour quelque chose car c'est le deuxième pays exportateur de produits agricoles après les Etats-Unis d'Amérique. Donc, nous sommes plus directement intéressés que quiconque. De même que les Etats-Unis d'Amérique, en tant que premier pays, sont également directement intéressés autant que possible à diminuer la concurrence extérieure. C'est pourquoi les choses se sont concentrées sur ce point.

- Pourtant c'est un Suisse qui a longtemps été le responsable de la question. Je me souviens que lorsqu'elle m'a été posée pour la première fois en 1985 à Bonn par M. Reagan, je lui avait dit : "Vous savez, votre affaire, cela marchera très mal si vous la posez comme cela. La négociation commerciale, elle concerne beaucoup d'autres pays que les nôtres et beaucoup d'autres questions que l'agriculture. Il ne peut donc pas y avoir d'accord, si cet accord n'est pas global". Je ne suis pas sûr d'avoir été très bien entendu, puisqu'à moins de quinze jours de l'échéance, on parle encore des mêmes choses. A quoi s'est ajouté d'ailleurs le problème culturel, sur lequel personnellement j'insiste.

- Les dernières indications qui m'étaient parvenues en prenant l'avion ce matin pour Berne, paraissaient plus optimistes. C'est vrai qu'une amorce de compromis a été proposée. Est-ce suffisant ? Ma réaction personnelle - au moment où je vous parle et faute d'avoir pu suivre les choses d'aussi près puisque je suis parmi vous -, c'est que c'est le bon chemin, mais il faut aller plus loin. Un compromis, cela veut dire que personne n'a tout à fait raison, n'obtient tout à fait raison. Si l'on adopte des positions maximalistes, on est sûr d'échouer. Telle n'est pas l'intention de la France qui désire l'accord, mais ne peut pas l'accepter au détriment de ses intérêts les plus évidents et c'est ce dont on va discuter maintenant.\

QUESTION.- Monsieur le Président, hier soir on a appris que la fusion entre Renault et Volvo suédois était gelée, sinon avait échoué. Est-ce que pour un pays qui a posé sa candidature à l'Union européenne, ce n'est pas un mauvais présage ?

- LE PRESIDENT.- Ce qui est certain, c'est que je regrette beaucoup que cet accord ne puisse pas être concrétisé pour l'instant. Il me semblait qu'il était équitable. Les Suédois, en tout cas les actionnaires et les principaux dirigeants de cette grande entreprise qu'est Volvo, semblent penser autrement. Est-ce que cela marque une volonté du gouvernement suédois de s'éloigner de ses objectifs affirmés, puisque la demande d'adhésion à l'Union européenne a été faite ? Je ne l'interprète pas encore comme cela, non. Je ne pense pas que les décisions d'une entreprise soient celles d'un gouvernement. Enfin, naturellement, ce n'est pas de bon augure.\

QUESTION.- Monsieur le Président, que diriez-vous à ceux dans l'Oberland bernois qui ont peur d'entrer dans l'Union européenne ?

- LE PRESIDENT.- Si je savais pourquoi ils ont peur cela me serait plus facile de vous répondre.

- M. OGI.- Ils ont peur de perdre leur identité.

- LE PRESIDENT.- Ils ont peur de perdre leur identité ? Mais vous savez, c'est un réflexe qui

existe dans chacun de nos pays. Cela a été d'ailleurs à l'origine de diverses convulsions au sein de l'Union européenne. On parle de subsidiarité, qui est un terme bien confus pour dire ce qu'il veut dire : chacun cherche à protéger son identité nationale, c'est tout à fait normal. Si vous avez des organismes communs, européens, qui donnent le sentiment d'imposer leurs vues sans tenir compte de ces réalités - cela s'est produit dans les relations entre la Commission et les pouvoirs nationaux - aussitôt la mauvaise humeur grandit. On a l'impression que cette spécificité n'est pas respectée.

- Ce que vous ressentez dans l'Oberland, ici, moi je le ressens de la même façon pour la France. La différence c'est que nous sommes dedans, vous êtes dehors, donc forcément vous avez une vision plus pessimiste que nous, parce que nous en voyons, nous, aussi les avantages. Après tout, le peuple suisse a montré dans sa diversité extrême et dans la complexité, de mon point de vue, de ses institutions, - parce que gouverner la Suisse, cela doit être un problème...

- M. OGI.- C'est le moins que l'on puisse dire.\

` Suite sur le refus suisse d'entrer dans l'Union européenne ` LE PRESIDENT.-... Enfin, vos institutions sont respectables, puisqu'elles ont été voulues par le peuple. Le peuple suisse a montré qu'il avait les moyens de se défendre. D'ailleurs, vous ne me paraissez pas disposés à vous résigner. Donc, le fait de rester ce que vous êtes, tout en acceptant une règle commune me paraît tout à fait compatible. Je vous répète que c'est un problème français, c'est un problème allemand... Si on devait procéder par référendum, en dehors de la France, du Danemark, de l'Irlande, de quelques autres, je ne suis pas sûr qu'il y aurait eu des référendums victorieux partout. Je ne suis pas sûr de ce qui se serait passé en Angleterre, peut-être en Allemagne. La plupart des pays s'en sont bien gardés. Moi j'ai pris ce risque l'année dernière, et je savais que c'était un risque. Mais à chaque grand risque correspond une grande chance. Maintenant que c'est fait, c'est le peuple qui s'est prononcé. Heureusement, comme cela on ne peut pas revenir tous les quatre matins sur la décision populaire.

- C'est difficile, pour l'Oberland, mais pour la France aussi c'était difficile, c'est difficile pour chacune de nos provinces, comme vous vous avez vos cantons. Je suis né pendant une guerre mondiale et j'ai fait la deuxième. Evidemment, ma génération est plus marquée qu'une autre. On peut penser que les générations futures qui n'ont pas vécu cela pourraient considérer ce type de problème comme lointain, hors des perspectives, mais elles se tromperaient à organiser la paix en Europe par la concertation dans un dialogue organique, structurel et institutionnel, c'est la meilleure garantie contre le retour aux drames que nous avons connus.\

QUESTION.- Ma question s'adresse à M. le Président de la Confédération helvétique, monsieur Ogi, le rapport sur la politique étrangère de la Confédération fixe des objectifs, c'est-à-dire le rapprochement avec l'Union européenne et aussi les Nations unies, mais ne donne pas de calendrier d'une précision extrême, ni de précision sur les modalités. Est-ce que votre préférence va pour une deuxième tentative d'adhésion à l'espace économique européen ou vers une procédure de demande d'adhésion directement à la Communauté européenne ?

- Deuxièmement, pensez-vous que la Suisse sera dans une association de l'organisation des Nations unies avant d'être dans l'Union européenne ?

- M. OGI.- Il faut que je vous dise d'abord que si nos montres sont d'une précision extrême, la politique, elle, ne peut jamais être d'une précision extrême. Ce n'est pas possible. Nous avons fixé dans notre rapport un but pragmatique. Après le "non" du 6 décembre, nous devons lancer des négociations bilatérales, nous devons respecter le souverain. Le souverain, c'est notre peuple. Nous n'avons pas d'autre solution. A la fin de cette phase pragmatique, dans le rapport c'est indiqué par la date, fin 1994, nous devons faire une appréciation de la situation.

- Qu'auront fait les Autrichiens, les Suédois, les Norvégiens, les Finlandais ? Quelle sera l'attitude par exemple des pays comme la Pologne, comme la Tchéquie, comme la Slovaquie et comment aura progressé l'Union européenne ? Donc, nous devons nous rendre compte que nous avons une responsabilité, une responsabilité telle que nous ne pouvons pas apporter un deuxième "non" avant que les quatre pays de l'AELE aient pris leur décision. Et la Communauté a une responsabilité envers nous de ne pas nous forcer de faire un vote et de ne pas nous punir. C'est la

raison pour laquelle je suis très content de savoir que M. le Président de la République va dire à la Communauté que ce n'est pas dans son intérêt de punir ou de freiner ou de ne pas comprendre les Suisses.

- Donc, une première appréciation fin 1994, éventuellement après les élections au Conseil national. Ensuite, notre deuxième but, nous disons clairement dans notre rapport que c'est le but stratégique, c'est une entrée dans l'Union, mais nous ne fixons pas de date, parce que cela ne dépend pas de nous entièrement. Cela dépend aussi de la Communauté, de son comportement envers la Suisse, si ce processus est positif au plûtôt négatif.

- A la fin de la première phase, nous saurons si l'Espace Economique Européen, le EEE comme vous dites en France, existe encore ou n'existe plus. Si les quatre pays entrent dans la Communauté, l'Espace Economique Européen ne va probablement plus durer. Mais, si par exemple, certains n'y entrent pas, la Pologne, la Hongrie, la Tchéquie, etc. et veulent former avec nous l'Espace Economique Européen, ce serait une possibilité. Alors, il faut laisser les options ouvertes. Mais notre but stratégique est clair, nous travaillons dans ce sens. Nous montrons le chemin, c'est l'entrée dans l'Espace, c'est donc une entrée dans la Communauté.\

LE PRESIDENT.- Je dois dire que j'ai été, en lisant ce document, frappé par le courage politique de ce Conseil fédéral qui s'exprime de la sorte après le vote le 6 décembre et qui, disons les choses, va à l'encontre du souhait exprimé précédemment. Mais qu'il y ait maintenant un peu de souplesse dans le calendrier, cela me paraît nécessaire du point de vue suisse, je ne vais pas me prononcer pour eux, mais c'est comme cela que je comprends les choses. En principe, les demandes d'adhésion de l'Autriche, de la Finlande, sans doute de la Suède, je ne peux pas dire pour la Norvège car c'est moins clair, devraient être étudiées en 1994 pour aboutir en 1995. Cela veut dire que cela donne aux Suisses un peu plus d'une année de réflexion et à l'Union européenne, une année pour établir avec la Suisse un type de relations qui soit encourageant.\